

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE HYGEA DU 19 DECEMBRE 2025

CONVOCATION DES ASSOCIES

L'Assemblée Générale ordinaire est fixée au vendredi **19 décembre 2025 à 17 heures et se tiendra dans les locaux de l'intercommunale – rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré.**

L'Assemblée Générale ordinaire (ouverte au public) aura à l'ordre du jour :

1. Evaluation 2025 du Plan stratégique Hygea 2023-2025 – Approbation;
2. Plan stratégique Hygea 2026-2028 – Approbation;
3. Installation du Conseil d'Administration Hygea – Nomination des 4 Administrateurs B : désignation définitive des administrateurs cooptés et confirmation de leur mandat;
4. Fixation des rémunérations et jetons de présence attribués aux Président, Vice-Président et administrateurs et aux membres du Comité d'audit dans les limites fixées par l'article L5311-1 du CDLD et sur avis du comité de rémunération du 12 novembre 2025.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.

Inscription via le **0800/11 799** ou via l'adresse email : info@hygea.be